

# **Compte rendu du conseil municipal du 10 décembre 2009**

## **Election des représentants de la ville à la communauté d'agglomération**

Le conseil débutait par l'élection des 15 délégués municipaux à la nouvelle communauté d'agglomération : Grand Paris Seine Ouest qui fusionne les anciennes communautés Arc de Seine et Val de Seine.

300000 habitants et des milliers d'emplois fixe l'importance de cette question et la nécessité de la démocratie la plus large pour la désignation de celles et ceux qui représenteront la ville et seront amenés à prendre des décisions importantes en matière de transport, de logement, d'urbanisme et d'équipements publics.

Cette exigence élémentaire de démocratie n'habite guère la majorité municipale puisque celle-ci ne propose dans un premier temps qu'un élu de l'opposition de gauche (sur 15). La gauche quant à elle réclamait 3 élus, ce qui est le minima compte-tenu des 30% réalisés lors du dernier scrutin.

Après interruption de séance, André Santini s'est engagé sur un second élu de gauche lors du conseil municipal du 4 février 2010.

Visiblement, cette énorme communauté d'agglomérations est considérée comme la chasse gardée de la droite, tout est mis en place pour la poursuite au plan territorial de la politique sarkozienne.

Les rares opposants auront bien du mal à se faire entendre et de sus ne représenteront que peu la pluralité de la gauche.

## **Orientations budgétaires**

Le deuxième point important était la présentation des orientations budgétaires 2010 faites par M Szmargd au nom de la majorité municipale. Au-delà des chiffres donnés, le ton général du discours était à l'autosatisfaction, comme si Issy les Moulineaux était une bulle hors de la crise, sans mal-logés, sans chômeurs, sans précaires et sans difficulté croissante pour le pouvoir d'achat du plus grand nombre. C'est d'ailleurs ce qu'a fait remarquer Lysiane Alezard en rappelant la situation économique réelle, le coût humain des restructurations, la dégradation des services publics et en regrettant l'absence de réflexion au plan local sur la nécessité des transports et de rapprochement de l'habitation et de l'emploi.

## **Vœu sur la réforme des collectivités territoriales et la taxe professionnelle**

La gauche a ensuite présenté un vœu dénonçant le couple infernal de la réforme des collectivités territoriales envisagée et de la suppression de la taxe professionnelle. M Subrini qui avait marqué quelques états d'âmes sur le sujet lors du précédent conseil municipal, a incité la majorité à voter

contre ce vœu en arguant qu'il s'agissait d'un projet national et en « oubliant » qu'il impactait les finances locales donc à terme les services offerts aux habitants et se traduirait inévitablement par une augmentation des impôts locaux. Le vœu a donc été repoussé par la majorité municipale et le MODEM, marquant ainsi la vigueur de l'opposition de celui-ci.

## **Travaux du Fort et nuisances dans la rue Ferdinand Buisson**

Lysiane Alezard s'est fait l'écho des protestations des riverains de cette rue (camions pour les travaux du Fort) Pas d'engagement réel de la municipalité pour faire cesser les nuisances sauf la mise en place de ralentisseurs et d'une réduction de la rue au niveau du 34-36

## **Note d'ambiance**

M Santini a fait preuve de son mépris habituel vis-à-vis de l'opposition reprochant à Lysiane Alezard de revendiquer au nom de la gauche des délégués à la communauté d'agglomération alors qu'elle avait voté contre les orientations de mise en place de cette communauté (ce qui est le rôle d'une opposition qui entend construire des solidarités de territoire au service des citoyens)

La musique adoucissant les mœurs, il est à souhaiter que le concert auquel le député-maire est parti assister peu après 20h, ait pu calmer son agressivité. Néanmoins, on peut se demander si en parfait autocrate il supporte le débat public sur la gestion de la ville, tant il est coutumier de ces départs anticipés. Sa position de tête de liste de droite aux futures régionales dans les Hauts de Seine, sa présidence du syndicat des eaux d'île-de France, de l'agence de l'eau Seine-Normandie et son éventuelle accession à la présidence de la commission du Grand-Paris combleront elles sa boulimie de pouvoirs absolus .